



College of Psychologists  
of New Brunswick  
Collège des psychologues  
du Nouveau-Brunswick

Le 26 octobre 2021

L'honorable Blaine Higgs  
Place Chancery  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de la profonde déception que nous a causée la récente note du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui interdit aux fonctionnaires de reconnaître que le Nouveau-Brunswick est sis en territoire autochtone non cédé.

Le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick (CPNB) attache une grande importance à la réconciliation avec les peuples autochtones et à la justice envers ceux-ci, et encourage son personnel et ses membres à se dévouer à la consolidation des relations entre les psychologues et les communautés autochtones.

Le CPNB souscrit à la « Lettre d'excuses aux peuples autochtones et engagement antiracisme » publiée par l'AOCR (Association des organisations canadiennes de réglementation en psychologie). Nous demandons à tous les membres de lire la lettre d'excuses de l'AOCR et le rapport de la Société canadienne de psychologie et de la Fondation de psychologie du Canada intitulé « La réponse de la psychologie au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada »; ce geste nous paraît être le strict minimum que nous puissions faire.

Le CPNB encourage ses membres, y compris ceux qui travaillent dans le secteur public, à faire des déclarations de reconnaissance du territoire qui conviennent de l'existence de territoires non cédés au Nouveau-Brunswick.

Le CPNB reconnaît que les terres sur lesquelles le Nouveau-Brunswick est situé sont les territoires traditionnels non cédés des Wəlastəkwiyik/Wolastoqiyik, des Mi'kmaq/Mi'kmaw et des Peskotomuhkatiyik/Peskotomuhkati.

Nous exhortons votre bureau à remplir son engagement envers le processus de vérité et réconciliation avec les peuples autochtones en révoquant la directive d'orientation actuelle du bureau du Procureur général et Ministre de la Justice et de la Sécurité publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Comité des affaires professionnelles  
Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick

c.c. L'honorable Hugh J. Flemming

**Members of Council  
Membres du Conseil**

Mathieu Gautreau  
L. Psych.  
President  
Président

Louise Morin  
L. Psych.  
Past-president  
Présidente sortante

Felipe Ramirez-Hinrichsen  
MPs, L.Psych.  
President-elect  
Président désigné

**Members at Large  
Membres extraordinaires**

Dre JoAnne Savoie  
Ph.D., L.Psych.

Dr. Theresa Fitzgerald  
Ph.D., L. Psych.

Susan Fry-Adair  
L. Psych.

Dr. Paul King  
Ph.D., L. Psych.

Andrée Guy  
Public Member  
Membre du public

**College Staff  
Personnel du Collège**

Mandy McLean  
Executive Director  
Directrice générale

Dr. Jacques Richard  
Registrar  
Registraire

Renée Turner  
Assistant Registrar  
Registraire adjointe

Jeanne Lirette  
Administrative Assistant  
Adjointe administrative